



1ST SESSION, 38TH LEGISLATURE, ONTARIO
54 ELIZABETH II, 2005

1^{RE} SESSION, 38^E LÉGISLATURE, ONTARIO
54 ELIZABETH II, 2005

Bill 203

Projet de loi 203

**An Act to proclaim
Ontario Wine Week**

**Loi proclamant la
Semaine des vins de l'Ontario**

Mr. Crozier

M. Crozier

Private Member's Bill

Projet de loi de député

1st Reading May 18, 2005
2nd Reading
3rd Reading
Royal Assent

1^{RE} lecture 18 mai 2005
2^E lecture
3^E lecture
Sanction royale



An Act to proclaim Ontario Wine Week

Loi proclamant la Semaine des vins de l'Ontario

Preamble

Beyond any doubt, Ontario has established itself as one of the world's great wine regions. Over the past 15 years, no other industry in Ontario has progressed so quickly and made such a dramatic impact on the international stage as the Ontario wine industry. Ontario ice wine is now a global icon wine. Together, the grape and wine industry have an enormous effect on our province's economy. Every litre of Ontario wine sold in the province adds \$3.88 in value to the Ontario economy, compared to \$0.46 for every litre of imported wine.

This Act recognizes the efforts of Ontario grape growers and winemakers by designating the third week in June as Ontario Wine Week, a week to celebrate the wines of Ontario's four wine regions – the Niagara Peninsula, Pelee Island, Lake Erie North Shore and Prince Edward County. This week is significant because June 16, 2005 will mark the 10th anniversary of the Ontario Wine Competition and is the day that consumers can taste and celebrate the best VQA wines that Ontario has to offer.

Therefore, Her Majesty, by and with the advice and consent of the Legislative Assembly of the Province of Ontario, enacts as follows:

Ontario Wine Week

1. The third week in June in each year is proclaimed as Ontario Wine Week.

Commencement

2. This Act comes into force on the day it receives Royal Assent.

Short title

3. The short title of this Act is the *Ontario Wine Week Act, 2005*.

EXPLANATORY NOTE

The Bill proclaims the third week in June in each year as Ontario Wine Week.

Préambule

Il ne fait aucun doute que l'Ontario s'est fait une réputation comme l'une des grandes régions viticoles du monde. Ces 15 dernières années, aucune autre industrie de la province n'a progressé aussi rapidement et eu un impact aussi remarquable sur la scène internationale que notre industrie viticole. Les vins de glace de l'Ontario sont devenus des produits-vedettes à l'échelle mondiale. Ensemble, les industries du raisin et du vin ont d'énormes répercussions sur l'économie provinciale. En effet, chaque litre de vin ontarien vendu dans la province ajoute 3,88 \$ à notre économie alors que chaque litre de vin importé ne lui rapporte que 0,46 \$.

La présente loi reconnaît les efforts que déploient les viticulteurs de l'Ontario en désignant la troisième semaine de juin Semaine des vins de l'Ontario, occasion de célébrer les vins provenant des quatre régions viticoles de la province, à savoir la péninsule du Niagara, l'île Pelée, la rive nord du lac Érié et le comté de Prince Edward. Cette semaine est importante parce que le 16 juin 2005 marquera le 10^e anniversaire du concours des vins de l'Ontario et que c'est ce jour-là que les consommateurs peuvent déguster et célébrer les meilleurs vins de la VQA que l'Ontario a à offrir.

Pour ces motifs, Sa Majesté, sur l'avis et avec le consentement de l'Assemblée législative de la province de l'Ontario, édicte :

Semaine des vins de l'Ontario

1. La troisième semaine de juin de chaque année est proclamée Semaine des vins de l'Ontario.

Entrée en vigueur

2. La présente loi entre en vigueur le jour où elle reçoit la sanction royale.

Titre abrégé

3. Le titre abrégé de la présente loi est *Loi de 2005 sur la Semaine des vins de l'Ontario*.

NOTE EXPLICATIVE

Le projet de loi proclame la troisième semaine de juin de chaque année Semaine des vins de l'Ontario.